CAMPUS Théodore MONOD

ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT
Bretagne - Ille-Et-Vilaine - Rennes - Le Rheu - Combourg
Formation Scolaire - Apprentissage - Formation Continue
Agroécologie - Agriculture - Paysage - Eau
Enseignement Général - Technologique
Agriculture Biologique - Environnement - Ecojardin

l'Europe s'engage en Bretagne
Fonds Social Européen

CFPPA LE RHEU & CPSA DE COMBOURG
FORMATION CONTINUE

SECTEUR PAYSAGE

OUVRIER SPÉCIALISÉ EN CONSTRUCTIONS PAYSAGERES

CERTIFICAT DE SPECIALISATION – CONSTRUCTIONS PAYSAGERES
Titre de niveau IV - Code RNCP : 2270

L'objectif est le développement de compétences et l'accès à une professionnalisation sur des aspects très techniques en constructions paysagères, comme sur l'organisation des chantiers, l'encadrement du personnel, ... La formation permet d'accéder aux métiers d'ouvrier spécialisé en constructions paysagères et/ou à une formation de type BTS.

LIEUX : CPSA de Combourg

RENTRÉE : 2 rentrées – octobre ou Février

DURÉE: 16 semaines en centre + 12 semaines en entreprise

Et en contrat de professionnalisation ?

DURÉE: 12 mois

FINANCEMENT : Fafsea

PROGRAMME : Programme de formation personnalisé selon parcours antérieur et vos besoins.

UNE FORMATION EN 4 GRANDES THÉMATIQUES :

- 1- Réaliser les travaux de préparation
- 2- Réaliser les opérations de Voiries et réseaux
- 3- Construire des ouvrages paysagers
- 4- Gérer un chantier

+ un accompagnement individualisé

ENGAGEMENT DE SERVICE
FORMATION AGRI-PROFESSIONNELLE REF. 132
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

MODALITÉS DE FORMATION

-Cours Théoriques
-Autoformation au CDR
-Stages en entreprise
-Visites d'entreprises
-Intervenants professionnels

PUBLICS

-Demandeurs d'emploi
-Salarié en CIF ou en reconversion professionnelle
-Salariés en Contrat Pro

PRÉ-REQUIS

- Être âgé-e de plus de 18 ans.
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 minimum -BEP
- ET justifier d'au moins 18 mois d'activité professionnelle à plein temps dans le secteur du paysage.
-OU pour les personnes NON DIPLOMEES : justifier de 36 mois d'activité professionnelle.

LES PLUS DE LA FORMATION

-Formation en partenariat avec notre réseau de professionnels

-Formations pratiques sur plateaux techniques

-Un centre de ressources (CDR) : documentation, matériels informatiques, dossiers thématiques, …

-Pédagogie intégrative : études de cas concrets, de situations professionnelles, …

-Hébergement et Restauration possibles

INSCRIPTION & ADMISSION

1 – Contact par mail ou téléphone
2 – Fiche d'inscription
3 – Dossier de Candidature
4 – Tests d'entrée & Entretien

FINANCEMENTS &FRAIS

-Demandeurs d'emploi : Pôle Emploi ou autres financements
-Salariés en CIF : OPCACIF
-Salariés en Contrat Pro : FAFSEA

- Pas de frais pédagogiques supplémentaires dans le cas d'un financement complet de la formation.

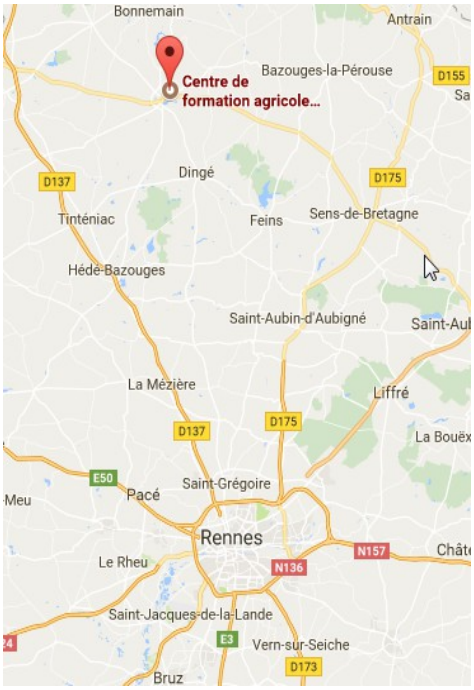

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ

-Prise de recul sur la pratique professionnelle
-Construction personnalisée des apprentissages
-Réalisation d'un projet personnel et professionnel

CONTACTS & INFORMATIONS

CPSA DE COMBOURG
Chargé-e de recrutement
Avenue des Palmiers
35270 Combourg
Tél. 02 99 73 05 27
Fax. 02 99 73 08 73
cfppa.combourg@educagri.fr

site labellisé EcoJardin la référence de gestion écologique

Le CPSA de COMBOURG dispose d'un site d'un hectare labellisé.

NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation ;

- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation ;

- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement ;

- La qualification professionnelle et la formation continue des personnels ;

- L'information sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus

- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

MAJ : 01/09/2018

ENGAGEMENT DE SERVICE FORMATION AGRI-PROFESSIONNELLE REF. 132 AFNOR CERTIFICATION www.afnor.org